

# CONTACT

Publié depuis 1982 par :

Municipalité de  
*Saint-Anaclet-de-Lessard*  
318, rue Principale Ouest  
Saint-Anaclet-de-Lessard (Québec) G0K 1H0

ISBN 0830 0084

Vol. 29 No 10

Mai 2011

## CONSEIL MUNICIPAL

Maire Francis St-Pierre

### Conseillers

Poste n° 1 Claire Lepage  
Poste n° 2 Éric Poirier  
Poste n° 3 Roland Pelletier  
Poste n° 4 André Lévesque  
Poste n° 5 Carole N. Côté  
Poste n° 6 Francis Rodrigue

BUREAU MUNICIPAL	723-2816
INCENDIE	911
CENTRE COMMUNAUTAIRE	723-1747
SERVICE DES LOISIRS	725-5389
SALLE POLYVALENTE	724-0900
BIBLIOTHÈQUE	723-1747
TÉLÉCOPIEUR	723-0436
SITE WEB	<a href="http://www.stanaclet.qc.ca">www.stanaclet.qc.ca</a>

## SOMMAIRE

- Éditorial
- Les séances du Conseil
- Collecte des rebuts monstres
- Congé férié
- Collecte des résidus domestiques dangereux
- Services municipaux
- Chroniques
- Organismes
- Loisir et culture

## ÉDITORIAL

### Révision de notre plan d'urbanisme

En avril 2010, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire approuvait la version révisée du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC Rimouski-Neigette.

Ce document en est un de planification et d'organisation du territoire. Il prévoit les perspectives d'organisation physique du territoire, de développement économique, de conservation de l'environnement et des ressources naturelles. Suite à cette approbation gouvernementale, les municipalités de la MRC ont deux ans pour harmoniser leurs règlements avec ce schéma et produire un nouveau plan d'urbanisme.

Un plan d'urbanisme établit les grandes orientations d'aménagement et de développement de la municipalité : « Prendre conscience de ce qu'est St-Anaclet en vue d'élaborer un plan pour le futur ».

Ce travail est en partie fait par des professionnels. Tout au long du processus, votre Conseil municipal et le comité consultatif d'urbanisme (CCU) sont appelés à travailler à l'élaboration du document et à donner leur approbation.

Avant l'approbation finale par le Conseil municipal, ce document fera l'objet d'une consultation publique. Cette étape est probablement la plus importante. Car le futur plan d'urbanisme qui sera adopté, deviendra en quelque sorte le plan de travail des prochaines années. Votre participation lors de cette consultation est d'une importance vitale pour faire entendre vos commentaires sur le développement futur de St-Anaclet. Vous serez avisés lorsque les dates seront connues. Soyez-y! Nous vous attendrons en grand nombre!

Francis St-Pierre, maire

## LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

### Voici les résolutions adoptées lors des sessions du 4 avril 2011

Les élus municipaux adoptent le règlement numéro 395-2010 visant à modifier certaines dispositions du règlement de zonage 118-89 afin d'ajouter des usages dans certaines zones, d'augmenter un rapport plancher/terrain, d'agrandir la zone 66, de réglementer l'orientation des façades des bâtiments principaux et d'autoriser certains bâtiments accessoires en cour avant. (Rés. 2011-04-35)

Une consultation publique est tenue concernant le règlement 396-2010 modifiant le règlement de lotissement 117-89 concernant la dimension des îlots.

Les élus municipaux adoptent le règlement numéro 396-2010 modifiant le règlement de lotissement numéro 117-89 concernant la dimension des îlots. (Rés. 2011-04-36)

Les élus municipaux adoptent le règlement numéro 400-2011 relatif à la circulation des camions et véhicules outils lourds. (Rés. 2011-04-37)

Les élus municipaux acceptent l'offre de services de la firme Urba-SOLutions pour la révision du plan d'urbanisme et des règlements d'urbanisme. (Rés. 2011-04-38)

Les élus municipaux proclament la semaine du 2 au 8 mai 2011, la Semaine de la santé mentale. (Rés. 2011-04-39)

Une consultation publique est tenue concernant la demande de dérogation mineure du 89, rue Bérubé.

Les élus municipaux autorisent le passage des véhicules tout-terrains sur la rue Principale Ouest à certaines conditions. (Rés. 2011-04-40)

Les élus municipaux demandent à la MRC de Rimouski-Neigette que les travaux exécutés sur le ruisseau de la Savane à l'automne 2009 soient revus car ils n'ont donné aucun résultat. (Rés. 2011-04-41)

### COLLECTE DES REBUTS MONSTRES



Nous vous offrons notre service de ramassage des gros rebuts durant la **semaine du 16 mai 2011**. Cette collecte spéciale vous permet de vous débarrasser d'objets tels que vieux mobilier, appareil ménager, etc. qui ne peuvent être recueillis lors de la collecte normale des déchets.

Afin de nous aider à assurer le bon déroulement de cette

collecte, nous vous demandons de respecter les directives suivantes :

- les rebuts doivent être obligatoirement placés en bordure de la rue. En aucun temps, les employés municipaux ne sont autorisés à se rendre sur votre terrain.
- Les résidus verts (branches, feuilles mortes et gazon)

et les matériaux de construction ne sont plus ramassés.

#### MATÉRIAUX ACCEPTÉS LORS DE LA COLLECTE

Les meubles, les électroménagers, les matelas, les sommiers, les balançoires, les bicyclettes et les chauffe-eaux.

Les personnes désireuses de bénéficier de ce service doivent obligatoirement **s'inscrire avant le 13 mai à 16 h 30** en composant le 723-2816 pour donner leurs coordonnées.

**La collecte débutera dès le lundi 16 mai à 8 heures** par le secteur est du village, suivra ensuite le secteur ouest et le secteur de Neigette.

#### ABRI D'HIVER

Un petit rappel pour ceux qui auraient oublié! Si vous n'avez pas pensé à enlever votre abri d'hiver, il est temps de le faire car la date limite pour l'enlever est déjà passée puisque ça doit être fait au plus tard le 1<sup>er</sup> mai. Tous les abris d'hiver doivent être enlevés même ceux en cour arrière et ceux qui ne sont pas apparents.

## AVIS MUNICIPAUX

Il est à noter que les procès-verbaux des réunions du Conseil municipal sont disponibles au bureau municipal aux jours et aux heures d'accueil. De plus, vous êtes cordialement invités à assister aux séances du Conseil.

**Elles se tiennent habituellement le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du Conseil au 318, rue Principale Ouest. La prochaine séance publique se tiendra le lundi 2 mai 2011.**

**Voici les dates des sessions ordinaires du Conseil pour l'année 2011 :** 6 juin—4 juillet—1<sup>er</sup> août—6 septembre—3 octobre—7 novembre—5 décembre.

**Responsable de la rédaction :** Joanne Pinel  
**Responsable de la mise en page :** Richard Ruest  
**Impression :** Impressions L P Inc.  
**Prochaine parution :** juin 2011  
**Tombée des articles :** 20 mai 2011  
**Courriel :** municipalite@stanaclet.qc.ca  
**Site web :** [www.stanaclet.qc.ca](http://www.stanaclet.qc.ca)

### Disponibilité de l'inspectrice en bâtiment

L'inspectrice en bâtiment est disponible pour vous rencontrer du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Il est préférable de prendre un rendez-vous par téléphone.

### VOUS DÉSIREZ RENCONTRER LE MAIRE ?

Le maire Francis St-Pierre est disponible pour vous rencontrer au moment qui vous convient. Veuillez appeler au bureau municipal au 418 723-2816 pour prendre un rendez-vous.

### CONGÉ FÉRIÉ

Veillez noter que le bureau municipal et le Centre communautaire seront fermés le lundi 23 mai en raison de la journée des Patriotes.

### COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Il y aura collecte des rebuts dangereux le 22 mai à compter de 9 heures à l'édifice des travaux publics de Rimouski, situé au 475, 2<sup>e</sup> Rue Est. Si vous avez des huiles, des décapants, vieux ordinateurs, piles, bonbonnes de propane, etc, ce sera le moment idéal pour vous en départir.

Nous vous encourageons fortement à participer à cette collecte afin d'éviter que des produits dangereux se retrouvent au dépotoir ou encore pire, dans la



nature un peu partout. Vous devez apporter une pièce d'identité afin de prouver que vous êtes de Saint-Anaclet. Surveillez les journaux locaux, il en sera question dans les prochains jours.

### HORAIRE DES COLLECTES

#### mai 2011

dim.	lun.	mar.	mer.	ieu.	ven.	sam.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

#### juin 2011

dim.	lun.	mar.	mer.	ieu.	ven.	sam.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

## SERVICES MUNICIPAUX

### SERVICE INCENDIE

#### Ramonage des cheminées :

Comme par les années passées, une taxe est prélevée sur votre compte de taxes pour le ramonage des cheminées. Celui-ci va bientôt commencer. Vérifiez bien la fiche laissée par le ramoneur, il indiquera les défauts, à réparer s'il y a lieu.

Comme à chaque année lors de la tournée du ramonage, les ramoneurs laissent une carte pour vous aviser de la date à laquelle ils passeront. N'oubliez pas que si vous êtes absent lors du ramonage de votre cheminée, il est de votre responsabilité de vous assurer que le bas de celle-ci a bien été vidé.

#### RECRUTEMENT POMPIERS VOLONTAIRES

Rappel concernant le recrutement de personnes qui seraient intéressées à devenir pompier volontaire. Voici quelques aptitudes nécessaires pour devenir pompier : une bonne forme physique, de la facilité à travailler en équipe, de la disponibilité pour de la formation par Internet, soit 306 heures de cours divisées en deux parties (théorique et pratique), le tout échelonné sur 2 ans. La formation débutera cet automne. Si faire partie d'une équipe dynamique vous intéresse, faites parvenir votre nom, adresse et numéro de téléphone à la municipalité de St-Anaclet, à l'attention du directeur du service incendie.

#### PERMIS DE BRÛLAGE

Un petit rappel : Si vous désirez faire des feux de branchages, d'herbes ou autres, vous devez obligatoirement faire une demande de permis de brûlage au bureau municipal. Il n'y a aucun frais. Cela évite de faire sortir les pompiers inutilement s'il y a appel au 911.

#### LE RETOUR DES BEAUX JOURS ET LES BBQ

D'abord parlons de l'utilisation du barbecue. Le cuisinier ou la cuisinière devrait porter un bon tablier, des mitaines de cuisson qui protègent tout l'avant bras et utiliser des ustensiles à long manche. Il ou elle doit s'assurer de la stabilité de l'appareil, un barbecue qui bascule, ça gâche un repas ! Ne le collez pas à une structure ou à un mur inflammable (60 cm de dégagement) lors de son utilisation.

Durant la saison chaude, des orages électriques nous visitent parfois. Lorsque vous voyez des éclairs et que le tonnerre gronde, cessez la cuisson, mettez-vous à l'abri et attendez que la tempête passe. N'entrez surtout pas l'appareil à l'intérieur. Ne l'approchez pas non plus de la porte-fenêtre. Une intoxication au monoxyde de carbone est insidieuse et mortelle. Et si par mégarde le feu prend dans le barbecue, fermez le couvercle et l'alimentation en gaz.

Certains préfèrent les barbecues au charbon de bois. Utilisez toujours un allume-feu spécifiquement conçu pour ce type d'appareil. JAMAIS D'ESSENCE ! Et n'ajoutez jamais d'allume-feu liquide sur des briquettes chaudes. Les feux d'artifice, gardez-les pour plus tard ! Bon barbecue !

Normand Heppell, directeur du service incendie

Contact page 4

### UN P'TIT PEU D'URBANISME

#### C'EST LE TEMPS DU GRAND NETTOYAGE DU PRINTEMPS!

Chers citoyens,

Comme vous le savez, à chaque printemps la Municipalité effectue une collecte de gros rebuts.

Cette année, cette collecte aura lieu durant la semaine du 16 mai. Nombreux sont les gens qui s'activent afin de nettoyer leur propriété en prévision de la belle saison, mais malheureusement il existe encore quelques téméraires.

Sachez qu'il est interdit pour quiconque demeurant dans la municipalité de déposer ou de jeter sur ou dans tout immeuble des branches mortes, des débris de démolition, des pneus, de la ferraille, des déchets, du papier, des bouteilles vides, de la vitre ou des substances nauséabondes. De plus, le gazon sur nos terrains se remettra à pousser et les broussailles et les herbes ne peuvent en aucun cas excéder une hauteur de deux pieds. Alors, il faut y mettre chacun de son côté pour que notre municipalité demeure encore plus attrayante en saison estivale.

Allez-y! Sortez dehors et libérez votre terrain de toutes nuisances. Il suffit de placer les gros rebuts aux abords du chemin pour le 16 mai. Par contre, n'oubliez pas de recycler les matériaux consignés.

Pour ce qui est des pneus, vous devez aller les porter directement à l'entrepôt municipal au 350, rue de la Gare.

Lors de cette collecte les employés ne peuvent ramasser certains débris tels que, les matériaux de construction, de rénovation, de démolition (clin, bardeaux, bois, brique, etc.) les palettes de bois, les matériaux granulaires, les produits domestiques dangereux. Ainsi, vous devez OBLIGATOIREMENT les disposer à l'Écocentre de Rimouski, sortie 606 de l'autoroute 20.

L'Écocentre est ouvert du lundi au vendredi de 7 h 15 à 16 h et les samedis de 9 h à 17 h (entre la mi-avril et la mi-décembre). L'accès au site est gratuit pour les citoyens, à l'exception des rebuts non recyclables lorsque la longueur du chargement dépasse 2,5 mètres.

#### AIDEZ-NOUS À GARDER NOTRE MUNICIPALITÉ ATTRAYANTE ET SURTOUT PROPRE!

Claudine Cléroux, inspectrice en bâtiment et en environnement

## CHRONIQUES

### NOUVELLES DE LA FABRIQUE

Le dimanche 27 mars, nous avons souligné après la messe l'engagement, le dévouement et la générosité des 2 Jacques. **Jacques Dionne**, notre organiste qui a accompagné la chorale à tous les services funéraires, les messes et célébrations de la parole durant 13 ans. Nous lui devons une fière chandelle car il a été d'une constance exemplaire. Même lorsque la chorale faisait relâche durant l'été, Jacques continuait à rendre de fiers services à notre communauté paroissiale. **Jacques Lévesque**, président de l'assemblée de Fabrique pendant 6 ans, un ardent défenseur de notre Fabrique face aux défis que nous devons relever et ce, continuellement. Nous les remercions grandement pour tous les efforts déployés pour le maintien et le bon déroulement de la vie paroissiale.

Suite à l'expédition des documents pour la capitulation dans le Contact, nous avons constaté que **les capitulations** entrent régulièrement depuis. Plus de **80 familles** ont déjà acquitté leur paiement à la Fabrique. Nous avons aussi reçu de personnes ne pratiquant pas des dons pour contribuer à maintenir et à **sauver le patrimoine bâti** : un beau geste que nous apprécions énormément. Nous encourageons toutes les personnes qui ont le même objectif à se manifester et ainsi donner le coup de pouce nécessaire afin que nous puissions continuer le maintien de nos infrastructures.

Comme nous pouvons envisager encore que nos revenus ne seront pas atteints pour atteindre l'équilibre budgétaire, nous organisons un **déjeuner au profit de la Fabrique** pour le **dimanche 29 mai de 8 h 30 à 12 h 30**. Les billets seront en vente chez Ginette fleuriste, au presbytère et à la bibliothèque au coût de 7 \$. De plus, vous pouvez contacter vos marguilliers qui se feront un plaisir de vous en fournir si requis. L'effort de chacun de vous pour inviter vos amis, voisins et enfants à participer à ce déjeuner est primordial pour en faire un succès. De plus, nous lançons un défi aux organismes tel que les Lions, les Chevaliers de Colomb, Le Club des 50 ans et plus, le Cercle de Fermières, l'AFEAS et autres qui œuvrent dans la paroisse afin que le plus de gens viennent à ce déjeuner et que ce soit un véritable succès. Nous vous attendons en grand nombre.

Gervaise Gagné

Contact page 5

### BIBLIOTHÈQUE AU RENDEZ-VOUS DE L'IMAGINAIRE

Bonjour,

Je me permets, une dernière fois, d'entrer dans vos chaumières qui sentent bon, où les enfants bourdonnent d'énergie, où la maman prépare le souper en revenant du travail, où le papa range la bicyclette laissée par un fils pressé, où grand-papa et grand-maman se préparent à faire le tour de leur jardin encore humide mais comment beau sera-t-il dans quelques semaines. Comment grandes sont les p'tites choses de la vie quand on sait leur donner un sens. Vivre intensément le moment présent nous permet de toucher à l'essentiel. Petite réflexion à la Carole...!

#### Abonnement

Afin que notre dossier soit à jour, nous apprécierions grandement avoir votre collaboration pour renouveler votre carte de membre. Une communication téléphonique vous a été faite et nous souhaiterions qu'une suite soit donnée en vous rendant à la bibliothèque. C'est important pour assurer un bon suivi de ce dossier et je vous remercie à l'avance. Nous sommes fiers de vous compter parmi nous car c'est votre bibliothèque et sans vous, elle n'existe pas!

#### Activité

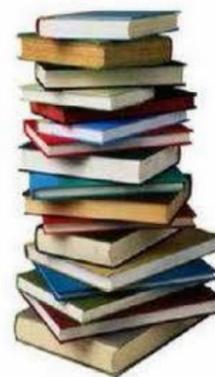
Une activité culturelle s'est tenue la semaine dernière avec un groupe d'élèves de 6<sup>e</sup> année de l'école primaire de St-Anaet. Je remercie la MRC Rimouski-Neigette, de même que la directrice de l'école, madame Guylaine Feuiltault, le professeur, Monsieur Camirand et ses élèves. Ce « théâtre d'ombres » a été un succès grâce à votre collaboration.

Une rencontre devrait se tenir en juin avec monsieur le maire, Francis St-Pierre, afin d'entretenir les élèves sur le fonctionnement de la Municipalité et tout ce que ça comporte et répondra, à cette occasion, aux interrogations de ceux-ci. C'est une initiative très intéressante et positive. La bibliothèque est toujours disponible pour des activités de tout genre.

#### Nouveautés

Des achats seront faits au début du mois de mai. Présentez-vous à la bibliothèque pour plus d'informations.

Carole Massé



L'ASSOCIATION DE LA PROTECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT DU LAC À L'ANGUILLE INC.



**PRÉSERVONS  
LA QUALITÉ  
DE L'EAU DU LAC**

André Lévesque, président 418-722-9637

Nous rappelons l'importance pour les riverains du lac à l'Anguille de faire leur part sur leur terrain pour protéger le lac de la prolifération excessive des algues bleu-vert. Les conseils de l'association sont les suivants :

Laisser pousser la végétation naturelle dans la bande riveraine en bordure du lac. Autrement dit ne pas passer la tondeuse pour permettre à cette bande riveraine de revenir à l'état naturel.

Nous constatons que des propriétaires riverains commencent à appliquer ce conseil sur leur terrain. Aussi nous tenons à apporter des précisions à savoir que la nature va restaurer la végétation si on respecte principalement la condition suivante : on ne doit pas à l'automne passer la tondeuse et raser tout le travail de restauration de végétation naturelle que la nature a réalisé durant l'été.

On peut planter des arbres et arbustes, mais sans arracher ce qu'il y a déjà (pelouse et autres plantes).

On ne doit pas mettre de paillis ou autres matériaux pour empêcher les herbes et autres plants de pousser de façon naturelle.

On ne doit pas tailler les arbres et arbustes, ni enlever les mauvaises herbes.

On ne doit pas aménager d'allées en pierre ou en asphalte dans la bande riveraine lors de l'aménagement d'un accès ou vue sur le lac.

On ne doit pas abattre les arbustes et les arbres existants; les bandes riveraines déjà à l'état naturel doivent le rester.

On doit comprendre finalement qu'une bande riveraine efficace doit comprendre la strate des herbacées en plus des arbustes et des arbres.

On doit cesser toute fertilisation chimique ou naturelle ainsi que l'usage de pesticides dans la bande riveraine.

On s'interdit toute tentative de contrôle de la végétation par des moyens mécaniques ou par l'usage d'herbicides.

La nature va rétablir avec le temps les trois strates de végétation : herbacée, arbustive et arborescente constituant une bande riveraine efficace. Combinés à d'autres gestes concrets (installations septiques adéquates, utilisation de savon et produits nettoyants sans phosphate), ces bons comportements vont à long terme améliorer et préserver la qualité de l'eau du lac à l'Anguille et prévenir la prolifération des cyanobactéries.

**JARDIN COMMUNAUTAIRE**

**Retour sur la conférence**



Le mercredi 13 avril, le jardin communautaire recevait monsieur Guy Bouillon, producteur maraîcher biologique. Il nous a entretenus sur l'ABC du jardinage. Monsieur Bouillon s'est révélé très généreux dans ses conseils et la conférence fut grandement appréciée aux dires des participants. Lors de cette conférence, monsieur Bouillon a proposé de nous partager son tableau permettant le calcul des superficies entre les rangs et les plans de certains types de culture, un aide-mémoire pour les fertilisants naturels, sa version du calendrier des semis ainsi que quelques sites intéressants pour commander des semences. Les personnes intéressées à avoir ces informations pourront communiquer avec nous à l'adresse suivante [jardincommunautairest-anaclet@hotmail.com](mailto:jardincommunautairest-anaclet@hotmail.com).

De plus, notre conférencier nous a entretenus sur les méfaits de l'implantation de la luzerne transgénique de Monsanto. En étant contaminée par des OGM, la luzerne qui est utilisée par certains producteurs maraîchers et qui fait partie de l'alimentation des vaches laitières et de boucherie pourrait compromettre la production biologique. Si vous désirez signer la pétition contre l'implantation de la luzerne transgénique au Canada, allez sur le site <http://rcab.ca/>. Cela ne vous prendra que quelques minutes.

**Bonne nouvelle!**

Le jardin communautaire s'est vu offrir une commandite de Réno-Dépôt. Nous aurons donc un cabanon dès que la livraison sera possible. Nous tenons à remercier tous ceux qui ont aidé le Jardin dans cette démarche.

**Lancement de la saison 2011**

C'est le jeudi 12 mai prochain à 19 h qu'aura lieu le lancement de la saison 2011. Pour l'occasion, toutes les personnes intéressées à l'acquisition d'un jardinet pourront se rencontrer au jardin communautaire situé près du parc au coin de la rue Lavoie. C'est lors de cette rencontre que les jardins seront distribués aux nouveaux membres et qu'il vous sera possible d'acquitter votre paiement.

**En vrac**

Il n'est pas trop tard pour réserver votre jardinet en nous écrivant à l'adresse suivante [jardincommunautairest-anaclet@hotmail.com](mailto:jardincommunautairest-anaclet@hotmail.com) ou en vous inscrivant au babillard du Marché familial de St-Anaclet. Il reste quelques emplacements. De même, nous accepterons pendant toute la saison les outils de jardin dont vous voudriez vous défaire.

Rédigé par Edith Jolicoeur, secrétaire-trésorière

## COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Avec les premiers jours de mai qui se pointent, la fièvre du jardinage revient pour certains d'entre nous. Déjà, les semis d'intérieur sont débutés et attendent de pouvoir sortir à l'extérieur. D'autres attendent impatiemment de pouvoir commencer à préparer le terrain à recevoir de nouvelles plantations. Le comité d'embellissement a commencé depuis quelques semaines à réfléchir aux plantations des terrains municipaux et au programme d'activités de l'été.

Cette année, il nous faut tous ensemble planifier nos aménagements pour qu'ils soient le plus prêts possible, car l'an prochain verra le retour des juges des Fleurons du Québec. Nous avons obtenu 2 Fleurons en 2009. Nous espérons augmenter de 1 Fleuron l'an prochain. Pour cela, il faut la collaboration de vous tous, citoyens et citoyennes de St-Anaclet. Je fais un appel particulier aux gens d'affaires de St-Anaclet pour améliorer la devanture de vos commerces. Parfois il ne suffit que d'une pelouse bien entretenue et un petit arrangement floral en pot à la porte. Je vous invite à réfléchir à votre participation collective. Les membres du comité sont disponibles pour vous écouter si vous avez des questions ou des suggestions pour nous aider à conquérir ce 3<sup>e</sup> Fleurons.

Martine Pinel, pour le comité d'embellissement



## Restauration de bâtiments Portes et fenêtres

Les portes et fenêtres sont souvent les premiers éléments qui attirent notre attention. Pour conserver le cachet de nos maisons, nous favorisons l'approche **mieux vaut préserver plutôt que remplacer**.

### Préserver les portes anciennes

Conserver la porte d'origine avec ses chambranles (encadrements) et sa décoration. L'imposte vitrée au-dessus de la porte, les baies latérales cintrées, les chapiteaux des colonnes qui encadrent la porte ainsi que les entablements et les corniches au-dessus des portes offrent des décors qu'il faut préserver.

Pour restaurer, faire réparer par un ébéniste les parties endommagées des assemblages de bois. L'achat d'une porte neuve de même qualité et de même épaisseur s'avère plus coûteux qu'une restauration.

Pour entretenir, protéger avec une peinture ou une teinture. Une surface bien grattée ou décapée, sablée et nettoyée garantit l'adhésion de la protection. Un apprêt à l'huile et deux couches de peinture sont recommandés pour une protection durable.

Si une porte est trop endommagée pour être préservée, la meilleure solution est de conserver ses éléments de décors et sa quincaillerie et de faire exécuter une réplique exacte de la porte.

### Préserver les fenêtres d'origine

Conserver les fenêtres et les chambranles d'origine préserve l'authenticité de la maison. Les fenêtres anciennes de bois sont constituées d'une fenêtre intérieure et d'une contre-fenêtre. L'air emprisonné entre les deux parois vitrées crée une zone isolante.

Un bon entretien des fenêtres abîmées s'avère plus rentable à long terme que le remplacement des ouvertures. Le bois utilisé autrefois est souvent de très bonne qualité. Si une fenêtre est trop abîmée, la remplacer en choisissant soigneusement le bon modèle, sans nécessairement changer les ouvertures sur toute la maison. Mais surtout, respecter la dimension des ouvertures et la symétrie de l'ensemble. Éviter baies latérales (*bay window*) supplémentaires et portes patios qui brisent la symétrie et le caractère d'origine de l'ensemble.

Adapté du **Guide d'intervention en patrimoine bâti** disponible chez Mme Gaétane Lavoie (723-4980)

Lucien Roy, pour la Corporation du patrimoine  
<http://www.saintanacletdelessard.qc.ca/histoire>

## ORGANISMES

### RENDEZ-VOUS DE LA JUSTICE

La Table de concertation des aîné(E)s du Bas-St-Laurent est heureuse de s'être associée à la direction régionale des services judiciaires du Bas-Saint-Laurent, pour réaliser une activité dans le cadre de la semaine des Rendez-vous avec la justice du 16 au 20 mai.

Le thème de cette année « l'aide juridique » le conférencier maître Paul Leboutillier, avocat à l'aide juridique du Bas-St-Laurent.

Date : 20 mai 2011

Heure : 13 h 30

Endroit : Colisée de Rimouski

111, 2<sup>e</sup> Rue Ouest

Local : A202

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec moi. Mes sentiments les meilleurs.

Alain Lavoie

### OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE ST-ANACLET

#### Logement à louer

L'Office municipal d'habitation de St-Anaclet (HLM) dispose d'un logement 4 1/2.

Les principaux critères pour être admissible sont :

Être citoyen canadien

Avoir plus de 50 ans

Un revenu annuel n'excédant pas 20,500 \$

Et demeurer sur notre territoire de sélection.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer aux heures de bureau avec madame Louise Côté au 418 724-4538

### PAVILLON L'HÉRITAGE

#### Logement 3½ à louer au Pavillon L'Héritage

Le Pavillon L'Héritage, une résidence pour personnes âgées de 70 ans et plus autonomes ou en légère perte d'autonomie, situé au 10, rue du Collège à Saint-Anaclet aura un logement vacant le 1<sup>er</sup> mai 2011. Il s'agit d'un grand 3½ avec les services suivants : 2 repas/jour, entretien ménager, buanderie, câble, électricité, chauffage, ascenseur, surveillance par bracelet électronique, stationnement et internet. Un salon de coiffure est également disponible sur place et des activités de loisirs diversifiées sont également offertes. Nos locataires sont admissibles au crédit d'impôt pour le maintien à domicile.

Pour plus de renseignements ou pour s'inscrire sur notre liste d'attente, n'hésitez pas à contacter Martine St-Pierre au 418 725-5087, par courriel : pavillonlheritage@cgocable.ca ou par courrier au 10, rue du Collège, Saint-Anaclet, Qc G0K 1H0

### CENTRE POLYVALENT DES AÎNÉS ET AÎNÉES DE RIMOUSKI-NEIGETTE

#### Dîners-rencontres

Le Centre polyvalent des aînés et aînées de Rimouski-Neigette vous invite à ses dîner-rencontres qui se tiennent au Pavillon L'Héritage situé au 10, rue du Collège. Nos prochaines activités sont prévues les :

- 12 mai : Fête des Mères avec la Chorale Les Voix d'or du Centre polyvalent des aînés et aînées de Rimouski-Neigette
- 26 mai : Bingo du printemps

Vous avez le goût de partager un bon repas en bonne compagnie tout en vous informant et vous divertissant, nous vous attendons en grand nombre à nos dîners-rencontres. Le repas est au coût de 9 \$ pour les non-membres et 8\$ pour les membres du Centre polyvalent des aînés et aînées de Rimouski-Neigette. Le repas débute vers 11 h 45 et les conférences pour leur part à 13 h30 et sont gratuites. Bienvenue à tous!

## CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Ce samedi 14 mai, ce sera la clôture de la semaine des 50 ans et plus. Toutes les personnes âgées accompagnées de membre de leur famille, si elles le désirent, sont invitées à y participer. Nous vous invitons à un souper de pâtes à 17 h:30 au Centre communautaire Régis-Saint-Laurent. Il y aura un bar et une soirée dansante animée par monsieur Bertrand Fortin.

Le prix est 12 \$ pour les membres du club et 15 \$ pour les non membres.

Cette activité clôture nos activités communautaires de cette année. Le jeu de pétanque, les quilles sur la Wii et Viactive se termineront aussi au mois de mai.

Nous vous souhaitons un très bel été et au plaisir de se retrouver en septembre.

Jacqueline Levesque, présidente

## CERCLE DE FERMIERES DE ST-ANACLET

Veillez prendre note que la prochaine réunion aura lieu le 11 mai 2011 à 19 h 30 à la salle Réal-Lamontagne. À bientôt.

Thérèse Lepage

## SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

### HOMMAGE

Nous désirons souligner les 25 ans du Sensei René Lanteigne. Avec son dévouement, sa patience et son sens d'organisation, René a su tenir le phare durant toutes ses années. Alors, nous te remercions pour tous les efforts accomplis et nous espérons que tu seras là encore 25 ans minimum. Ha! Ha! Merci, de tous tes élèves de karaté.



## QUELLE BELLE RANDONNÉE!

On se rappelle que le 16 avril dernier, toutes les personnes ayant cinquante printemps et plus étaient invitées à se rassembler pour une randonnée en raquettes sur les terres boisées de Richard Ruest. Une quinzaine de personnes étaient au rendez-vous.

De plus! La température y était aussi...avec le café, le feu, les saucisses et les guimauves.

La bonne humeur a été à son comble pendant la collation autour du feu. Chacun y est allé de son histoire et plusieurs en avaient plus d'une.

Un superbe climat de camaraderie a été présent tout au long de cette randonnée. Ce qui laisse un souvenir joyeux et le goût de se revoir.



Nos remerciements à Richard pour cette invitation dans son merveilleux coin de pays; laissons place à l'initiative pour d'autres belles activités!

Jacqueline Levesque

## SOUPER et SOIRÉE

*Au centre communautaire Régis-St-Laurent  
Samedi le 14 mai  
Souper : 18h Au Menu Spaghetti  
Service de Bar  
Prix : 12.\$ pour les membres FCADEQ  
15.\$ non membres  
Prix de présence  
Dans le cadre de la semaine des 50 ans et plus*

**SOIRÉE DANSANTE**

*MUSICIEN : Bertrand Fortin*

P.S : Billets en vente membres du c.a.  
Aïain Lavoie sec. 418 723-2589

## INSCRIPTIONS BALLE DONNÉE ÉTÉ 2011

La **Ligue de Balle Donnée Molson de Saint-Anaclet** entreprendra sa 25<sup>e</sup> saison le 17 mai prochain. Afin de procéder au repêchage des joueurs, ceux-ci sont invités à s'inscrire auprès de Joël Proulx au 418 724-4899 ou Gaétan Pelletier au 418 722-7685 avant le 14 mai, date du repêchage. Les parties se tiendront à Saint-Anaclet les dimanches, lundis et mercredis à 19 h et 20 h 45 pour une cédule de 18 parties en saison en plus des séries de fin de saison.

Gaétan Pelletier, secrétaire

## ANIMATEURS RECHERCHÉS

### Pour l'amélioration des loisirs des aînés

La Table d'harmonisation pour l'amélioration de l'offre en loisirs des aînés est à la recherche d'animateurs ou d'animatrices intéressés à offrir des ateliers dans les résidences pour aînés et aux personnes âgées de 50 ans et plus de la municipalité.

Nous cherchons dans un premier temps à constituer une banque de personnes intéressées. Ces personnes bénéficieront d'une formation pratique sur l'animation en loisirs pour les aînés ainsi que d'outils, de jeux adaptés et d'ateliers structurés pour les appuyer dans leur implication.

Une rémunération pourrait être offerte aux personnes souhaitant s'engager sur une base régulière.

Pour informations, contactez Carl

## RÉCITAL AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Un petit message pour féliciter mes élèves de guitare qui ont participé en grand nombre au récital du 2 avril 2011 à la salle Régis-St-Laurent. Merci à eux et aussi à toutes les personnes qui sont venues les encourager. Grâce à vos dons, nous avons pu remettre près de 200 \$ au club Lions de la paroisse. Félicitations et beau travail à tous les musiciens !

Anne Boucher,  
professeur



Contact page 10

## BASEBALL

Nous sommes à organiser des groupes de baseball dans la municipalité.

Les activités s'adressent aux jeunes garçons et aux jeunes filles âgées entre 4 et 9 ans et seront dirigés par des moniteurs compétents. Seul un gant de baseball est requis comme équipement.

### Programme Rallye-Cap

Pour les jeunes nés en 2004, 2005 et 2006

Coût : 50 \$

Durée : 10 semaines à raison de 2 fois par semaine

### Programme Atome

Pour les jeunes nés en 2002 et 2003

Durée : 10 semaines à raison de 2 fois par semaine

Coût : 75 \$

Possibilité de jouer des parties contre des équipes de Rimouski selon l'intérêt.

Les intéressés peuvent contacter Carl Lavoie à la municipalité au 418 725-5389 d'ici le 20 mai.

Les personnes intéressées à s'impliquer comme entraîneurs peuvent également s'adresser à la municipalité.

## CONCOURS DE COLORIAGE DE PÂQUES

### GAGNANT DU CONCOURS DE COLORIAGE DE PÂQUES



Tout près de 50 jeunes ont participé au concours de coloriage organisé par Balours, ses amis du

comité organisateur du carnaval ainsi que le Service des loisirs et de la culture de la Municipalité. Le grand gagnant est Philippe Couture (4 ans) demeurant à Neigette sur la route Cyrille-Lavoie. Quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'il a vu débarquer chez lui Balours et son ami Carl pour lui donner son prix qui comme vous pouvez le constater, peut provoquer sur une famille complète toute une indigestion. Un lapin en chocolat de 5 kg (11 livres). Félicitations mon Phil et n'abuse pas trop. Balours et ses amis.